



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LOMENER
SO.NA.LOM. (Association Loi 1901)
10 rue du Stole – 56270 PLOEMEUR
Tél : 02 97 82 92 04 le samedi de 10 H à 12 H
Courriel : sonalom@sonalom.org
Site internet : WWW.SONALOM.ORG

FORMULAIRE DE DEGAGEMENT RESPONSABILITE TRACTEUR

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LE CONDUCTEUR DU TRACTEUR

Seul le tracteur et son chauffeur sont assurés, le conducteur du tracteur devra faire signer au propriétaire du bateau un document dégageant toute responsabilité de la SONALOM en cas de dommages au bateau et/ou à sa remorque. Ce document sera disponible au local et devra être pris par le chauffeur avant de démarrer (Prendre le nombre de fiches en fonction du nombre de bateaux à sortir et un stylo !). La liste des adhérents à jour de leur cotisation est affichée sur le tracteur. La mise à l'eau / retrait de bateaux autres que ceux des membres de la SONALOM a jour de leur cotisation doit vous être payée 25 € avant l'accrochage de la remorque au tracteur.

Il est rappelé que le tracteur doit crocher et décrocher la remorque lorsqu'elle peut être laissée ou prise en charge par le véhicule du commanditaire et ne peut pas faire un trajet à vide autre que du local du Stole au port de Lomener (assurance).

Si le chauffeur estime que la remorque n'est pas en état il doit refuser de l'accrocher.

AGREEMENT DU PROPRIETAIRE DU BATEAU ET/OU DE LA REMORQUE

Je soussigné NOM & Prénom :

Propriétaire / responsable du bateau : NOM =

Suis informé que la SONALOM assure le tracteur et son chauffeur sans assurer le bateau ni la remorque utilisée lors de la mise à l'eau ou du retrait du bateau dont j'ai la responsabilité.

Je dégage la responsabilité de la SONALOM en cas d'incident ou d'accident survenant mettant en cause la remorque et / ou bateau et son matériel (Mat, annexe,).

Je suis membre de la SONALOM à jour de ma cotisation = GRATUIT

Je ne suis pas membre de la SONALOM à ce jour = 25 € que je règle au chauffeur

SIGNATURES

Le chauffeur : NOM Prénom

Le commanditaire de la manœuvre

Reçu 25 € OUI / NON

DATE : HEURE de l'accrochage : décrochage :